

Le SYANE : engagé en faveur de la transition énergétique
depuis 2012

DOSSIER DE PRESSE

Les projets lauréats de la 9ème édition de l'Appel à Projets « Rénovation énergétique des bâtiments publics »

Réduction de l'impact carbone des bâtiments publics, économie budgétaire
des collectivités, dynamisation du secteur du BTP...



Nous contacter :
04 50 33 50 60
communication@syane.fr
www.syane.fr

SOMMAIRE

1. L'Appel à Projets du SYANE : la 9ème édition, 2012 lancement de l'Appel à Projets, retour sur le contexte national
2. Présentation des projets lauréats 2020
3. Exemple d'une rénovation achevée à Sixt Fer à Cheval
4. Témoignage de Gilles François, Vice-président du SYANE délégué Maîtrise de l'énergie et transition énergétique, Maire d'Argonay et Président du SIESS
5. Les autres engagements du SYANE en faveur de la transition énergétique



Photos de bâtiments lauréats avant travaux
(de gauche à droite et de haut en bas : Dingy-Saint-Clair, Le Sappey, Vallorcine et Villard).

Les Appels à Projets en chiffres

Depuis 2012 :

86 lauréats

5,76 M€ d'aides totales cumulées du SYANE

11,2 GWh d'économies annuelles estimées

En 2020 :

13 projets lauréats

Montant total de travaux éligibles : **6 323 333 €**

Subvention totale du SYANE : **826 274 €**

1,42 GWh d'économies annuelles estimées

1. L'Appel à Projets du SYANE

> Une 9^{ème} édition ambitieuse en termes d'objectifs

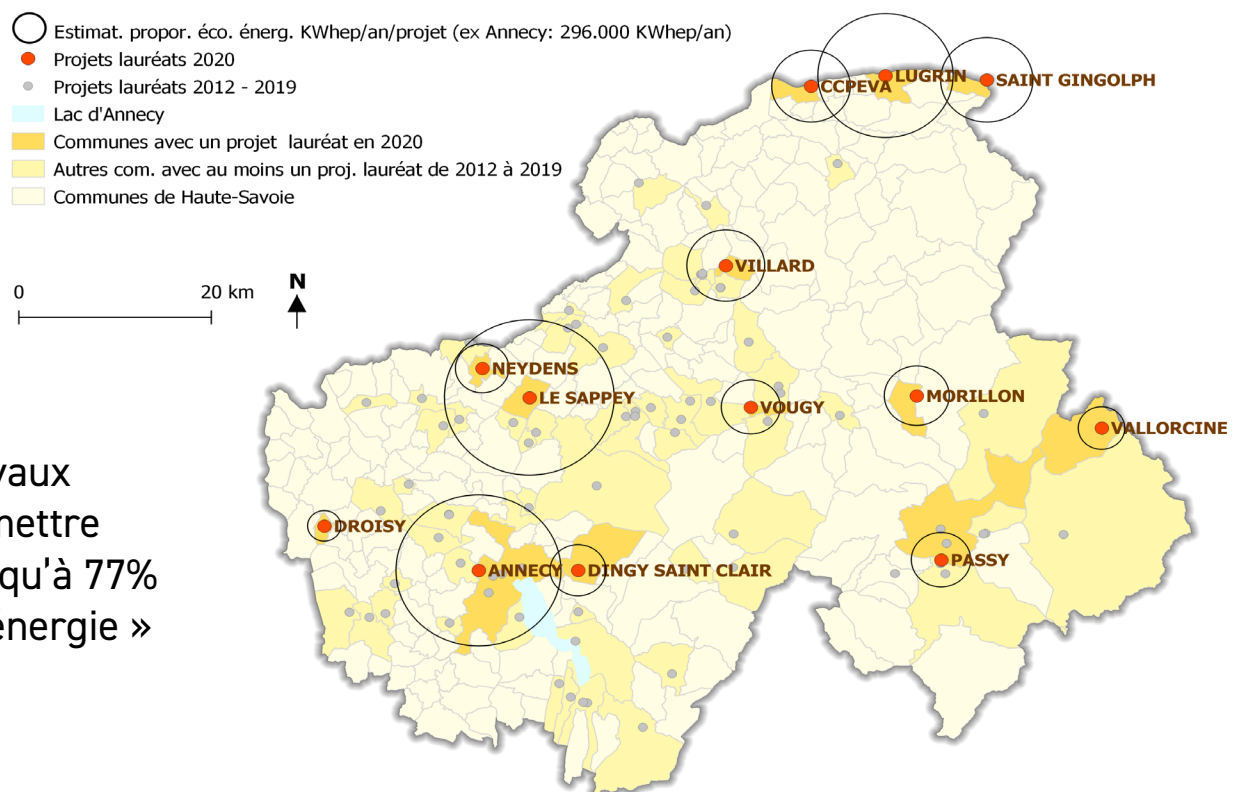
En 2020, l'Appel à Projets « Rénovation énergétique des bâtiments publics » a accompagné, 13 collectivités dans leurs projets de rénovation d'un ou plusieurs bâtiments publics : mairies, groupes scolaires, salles des fêtes ou polyvalentes, logements communaux, etc.

Habituellement doté d'une enveloppe annuelle de subventions d'environ 700 000 euros, 126 000 euros supplémentaires ont exceptionnellement été alloués en 2020.

« La totalité des projets retenus cette année a obtenu des notes très élevées avec des objectifs de gains de consommation énergétique très ambitieux, supérieurs à 30% » souligne Gilles FRANCOIS, Maire d'Argonay, Vice-président du SYANE délégué à la Maîtrise de l'énergie et transition énergétique, Président du SIESS.

(Découvrez l'intégralité de l'interview à la fin du document).

Cartographies des projets lauréats 2020 avec proportions d'économies d'énergie



« Certains travaux devraient permettre d'atteindre jusqu'à 77% d'économie d'énergie »

> Mieux maîtriser les consommations d'énergie des collectivités territoriales

En 2012, le SYANE lance l'Appel à Projets « Rénovation énergétique des bâtiments publics » dans le but d'inciter les collectivités Haut-Savoyardes à rénover énergétiquement leurs parcs de bâtiments publics, en leur apportant un soutien financier et technique. Le Syndicat intervient en tant que conseiller et expert en matière de maîtrise de l'énergie. De 2012 à 2020, 86 lauréats ont ainsi été choisis pour leurs projets générant à terme des économies d'énergie estimées à 11,2 GWh/an (énergie primaire), ce qui correspond en moyenne, à la consommation électrique annuelle de plus de 4000 ménages français.

Les Appels à Projets renforcent la politique active de Maîtrise de l'Énergie et de Développement des Énergies renouvelables menés par le SYANE depuis 2006 auprès des collectivités, avec le soutien financier de l'ADEME et de la Région Auvergne Rhône-Alpes. Ainsi dès 2015, le Syndicat a déployé un service de Conseillers en Énergie et créé en 2018, la Société d'Économie Mixte Syan'EnR afin d'accompagner les projets des collectivités dans le déploiement de modes de productions d'énergie renouvelables.

Chaque année, un jury composé des élus membres de la Commission Maîtrise de l'Énergie du SYANE se rassemble pour désigner les lauréats. Il procède à une sélection établie à partir de critères définis dans le règlement intérieur de l'Appel à Projets. Chaque candidature est notée selon une méthodologie évaluant à la fois les économies quantitatives d'énergie et la pertinence énergétique globale du projet (nombre de postes traités, qualité). La performance énergétique est déterminée à travers des calculs prévisionnels du nombre de KWh économisé, ainsi que de la quantité de gaz à effet de serre évitée chaque année.

Les travaux entrepris par les communes ou communauté de communes participent à :

- La réduction des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre (contribuant de fait aux engagements nationaux en termes de sobriété carbone)
- La réduction des dépenses énergétiques des collectivités, leur permettant d'équilibrer leurs finances ou d'attribuer plus de budgets aux investissements locaux, à savoir au fonctionnement et à la vie du territoire
- La dynamisation des secteurs économiques de la rénovation et du bâtiment



> En accord avec une sobriété énergétique impulsée au niveau national

Acteur opérationnel en faveur de la transition énergétique, le SYANE conduit une politique énergétique dynamique et développe, depuis de nombreuses années, des actions pour accompagner les collectivités territoriales et leur groupement dans la maîtrise de leurs consommations d'énergie.

Par l'intermédiaire de l'Appel à Projets annuel le service Maîtrise de l'Energie du SYANE apporte une aide concrète et incitative, financière comme technique, aux communes engagées dans la rénovation active de leurs bâtiments publics. En cela il s'inscrit en droite ligne avec l'ambition du plan de relance du Gouvernement dédié à la transition énergétique qui alloue plus de 4 milliards d'euros consacrés à la rénovation énergétique des bâtiments publics (sur une enveloppe totale de 30 milliards) ; et notamment avec l'obligation réglementaire Eco-énergie tertiaire qui impose une réduction progressive de la consommation d'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire afin de lutter contre le changement climatique.

« La prise de conscience sur la nécessité d'agir tous ensemble pour réduire nos émissions de GES est maintenant partagée par tous et tout particulièrement depuis la mise en place des nouvelles équipes municipales (...) Les contacts de nouvelles communes désirant bénéficier du service «Conseil en Energie» sont nombreux »
Gilles FRANCOIS.

Les candidatures des collectivités à l'Appel à Projets reflètent une vraie prise de conscience quant à la nécessité de rénover leur parc de bâtiments publics et ce dans l'intérêt général. Les habitants sont en effet les premiers bénéficiaires de ces infrastructures communales modernisées et plus confortables.

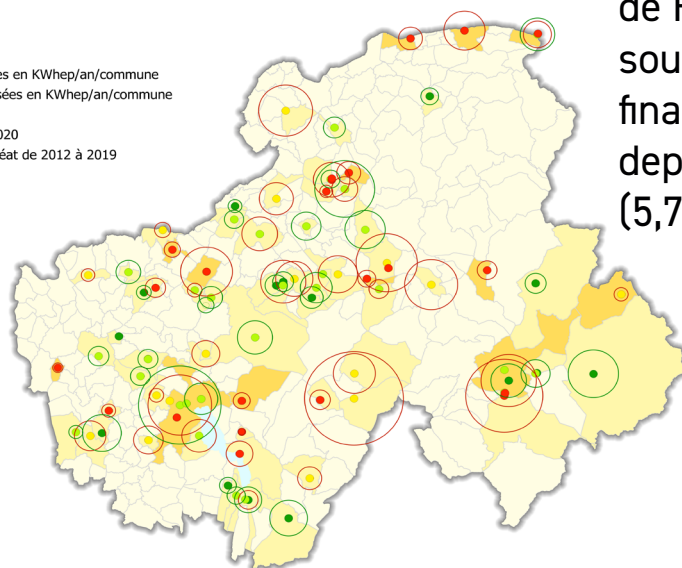
Cartographies des projets lauréats 2012-2020 avec proportions d'économies d'énergie

Projets lauréats 2012 - 2020:

- Projets en cours d'élaboration
- Projets en cours de travaux
- Projets en suivi de conso. après travaux
- Projets intégralement terminés
- Proportions économies estimées réalisées en KWhep/an/commune
- Propor. éco. estim. prochainement réalisées en KWhep/an/commune
- Lac d'Annecy
- Communes avec un projet lauréat en 2020
- Autres com. avec au moins un proj. lauréat de 2012 à 2019
- Communes de Haute-Savoie

0 20 km

N



« 86 projets énergétiques ambitieux portés par les communes, syndicats et intercommunalités de Haute-Savoie ont été soutenus techniquement et financièrement par le SYANE depuis 2012 (5,76 M d'aides cumulées). »

3. Les 13 projets lauréats en 2020

Pour la 9^{ème} édition de l'Appel à Projets « Rénovation énergétique des bâtiments publics », les élus du Comité du SYANE ont retenu 13 projets et attribué une subvention de 826 274 euros*. Les travaux portent sur l'isolation (murs, toitures, planchers, plafonds, combles), les systèmes (ventilation, chauffage, réseau de distribution, refroidissement, régulation et thermostat) et la mise en place d'un éclairage plus performant de type LED.



Rénovation énergétique de la salle polyvalente

71% d'économies d'énergies prévisionnelles
Subvention du SYANE :
70 185 € (sur 233 950 € HT)



Rénovation énergétique de la mairie et salles des fêtes

57% d'économies d'énergies prévisionnelles
Subvention du SYANE :
26 340 € (sur 87 800 € HT)



Rénovation énergétique du siège de la CCPEVA

77% d'économies d'énergies prévisionnelles
Subvention du SYANE :
80 000 € (sur 267 610 € HT)



Rénovation énergétique groupe scolaire et mairie

47% d'économies d'énergies prévisionnelles
Subvention du SYANE :
80 000 € (sur 622 800 € HT)



Rénovation énergétique de l'espace culturel des quais

47% d'économies d'énergies prévisionnelles
Subvention du SYANE :
80 000 € (sur 1,16 M € HT)



Rénovation énergétique de la mairie et salle des fêtes

71 % d'économies d'énergies prévisionnelles
Subvention du SYANE :
80 000 € (sur 403 480 € HT)

Droisy

Rénovation énergétique des logements communaux

56% d'économies d'énergies prévisionnelles
Subvention du SYANE :
11 601 € (sur 38 670 € HT)



Rénovation énergétique du groupe scolaire Cotfa

40% d'économies d'énergies prévisionnelles
Subvention du SYANE :
80 000 € (sur 2,36 M€ HT)



Rénovation énergétique du gîte du Crêt

43% d'économies d'énergies prévisionnelles
Subvention du SYANE :
31 132 € (sur 103 772 € HT)



Rénovation énergétique de la mairie

40% d'économies d'énergies prévisionnelles
Subvention du SYANE :
80 000 € (sur 318 250 € HT)



Rénovation énergétique des logements communaux

37 % d'économies d'énergies prévisionnelles
Subvention du SYANE :
80 000 € (sur 306 939 € HT)



Rénovation énergétique école et salle polyvalente

52% d'économies d'énergies prévisionnelles
Subvention du SYANE :
54 676€ (sur 182 252 € HT)



Rénovation énergétique école et salle polyvalente

36% d'économies d'énergies prévisionnelles
Subvention du SYANE :
72 341€ (sur 241 135 € HT)

Vous souhaitez en savoir plus sur un projet lauréat en particulier :

- Contactez le service communication du SYANE
- Contactez la commune ou l'intercommunalité qui porte le projet

*Les montants attribués pour les Appels à Projets sont décidés chaque année par le Comité du SYANE dans le cadre du débat d'orientations budgétaires, dans le respect de l'équilibre financier du SYANE.

3. Exemple d'une rénovation achevée à Sixt-Fer-à-Cheval



Avant rénovation

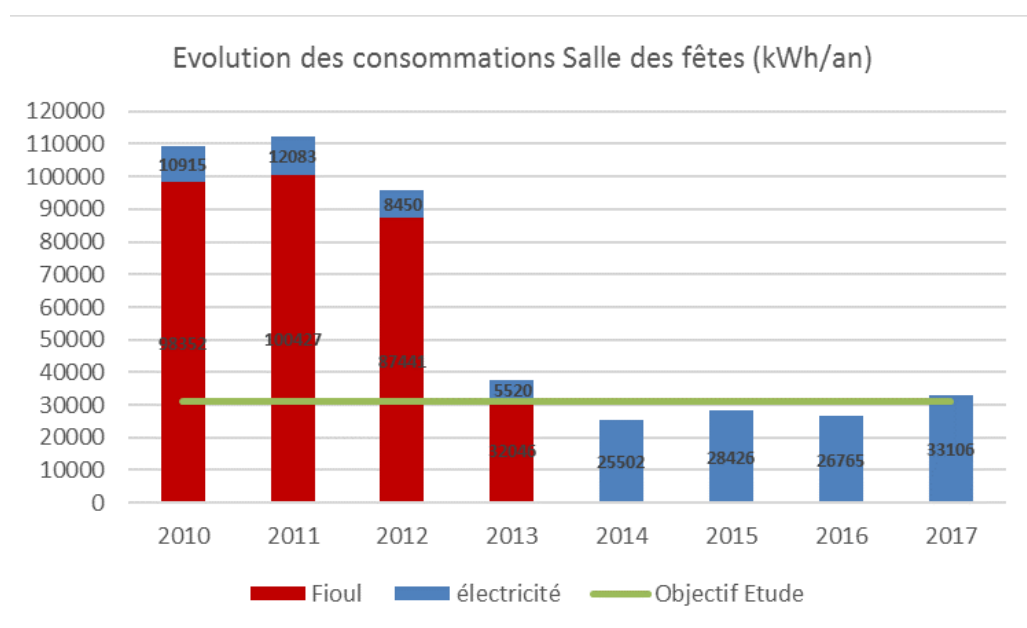


Après rénovation

En 2012, la commune de Sixt Fer à Cheval a recruté une assistance à maîtrise d'ouvrage et une maîtrise d'œuvre en vue de rénover sa salle des fêtes. L'objectif : rénover la salle des fêtes et la cuisine, mettre le bâtiment aux normes accessibilité, et préparer un futur local au R+1 pour des associations. Une attention particulière a été menée sur la rénovation énergétique et l'usage d'énergie renouvelable (géothermie à la place de la chaudière fioul).

Le bâtiment construit eu début des années 80' et d'une surface de 530 m², a fait l'objet de travaux pendant plus d'une année. Les actions ont concerné l'isolation (mur, toiture, plancher, menuiseries), le système de chauffage, la ventilation et l'éclairage. Les mesures prises par le SYANE après travaux, une fois le bâtiment de nouveau en fonction, ont révélé un gain d'économie d'énergie considérable, comme en témoigne le graphique ci-dessous :

Consommations énergétiques réelles en énergie finale :



Les émissions de CO₂ sont passées de 26,7 tonnes avant travaux à seulement 2,5 tonnes après travaux.

4. Témoignage de Gilles François, Vice-Président du SYANE délégué à la Maîtrise de l'énergie et la transition énergétique, Maire d'Argonay et Président du SIESS

En quoi l'Appel à Projets « rénovation énergétique des bâtiments publics » initié par le SYANE représente-t-il une valeur ajoutée pour les communes qui veulent être actives dans leur politique de rénovation énergétique de leurs bâtiments publics ?

Un apport financier allant jusqu'à 30 % des coûts des projets et l'accompagnement dans la réalisation des travaux par les experts du SYANE contribuent grandement à faciliter le passage à l'acte des communes. Les nombreux contacts de nouvelles communes désirant bénéficier du service « Conseil en Énergie » en sont la preuve.

Que peut-on dire sur la volonté des communes à participer à l'Appel à Projets ?

La prise de conscience sur la nécessité d'agir tous ensemble pour réduire nos émissions de GES est maintenant partagée par tous et tout particulièrement depuis la mise en place des nouvelles équipes.

Quelles sont les particularités de cette 9^{ème} édition ?

La totalité des projets retenus cette année a des notes très élevées avec des objectifs de gains de consommation énergétique très ambitieux, supérieurs à 30%. Ceci nous a amenés à dépasser l'enveloppe d'aide prévue (700 000 €) en y ajoutant 126 000 € pour pouvoir accompagner le plus de projets possible.

Outre l'aide financière, quelles contributions techniques le SYANE apporte-t-il aux projets lauréats ?

De nombreuses prestations techniques d'accompagnement sont réalisées par les services du SYANE comme : la thermographie des bâtiments avant et après travaux, l'aide au montage des dossiers et au recrutement d'un maître d'œuvre, le montage des dossiers de subventions le cas échéant, la valorisation des Certificats d'Économies d'Énergie ou encore le suivi de la bonne mise en œuvre des travaux.

Si vous deviez commenter l'Appel à Projets du SYANE replacé dans un contexte national (Plan de relance, Eco Énergie Tertiaire), qu'aimeriez-vous souligner ?

L'avance prise par nos appels à projets, dont c'est la 9^{ème} édition, nous montre aujourd'hui que nous étions sur la bonne voie et que nous sommes d'ores et déjà prêts pour accompagner les projets des communes qui génèrent une activité importante pour les entreprises du territoire.

Un peu de prospective : au regard de son succès remporté auprès des élus, comment voyez-vous l'avenir de l'Appel à Projets ?

Bien entendu, le SYANE a la volonté forte de continuer ces appels à projets qui depuis 2012 ont permis de générer près de 34 millions de travaux. Les enveloppes d'aides sont prévues au budget 2021, ces actions sont durablement ancrées dans les politiques du SYANE.



5. Les autres engagements du SYANE en faveur de la transition énergétique

Etablissement public au service des communes et intercommunalités de la Haute-Savoie, le SYANE (Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie), est un syndicat mixte constitué de communes et d'intercommunalités ainsi que du Département. Dévoué au territoire et à ses administrés, il a pour mission de leur fournir des infrastructures et des services adaptés pour tous les Haut-Savoyards à travers 7 compétences (électricité, gaz, éclairage public, aménagement numérique, énergies/énergies renouvelables, mobilité électrique, réseaux de chaleur). En qualité d'expert de l'énergie et du numérique, il accompagne au quotidien les collectivités du territoire.

Le SYANE œuvre en faveur de la transition énergétique à travers différents domaines d'expertise :

ÉCLAIRAGE PUBLIC : Programme d'actions EPure vers un éclairage public plus performant et responsable

GAZ : Soutien au développement de la desserte en gaz des communes

SERVICE DE CONSEIL EN ÉNERGIE : accompagnement des communes adhérentes dans la maîtrise de leur consommation énergétique et le développement d'énergies renouvelables

IRVE : pour le développement d'une mobilité électrique plus durable et l'amélioration de la qualité de l'air, déploiement d'un réseau interdépartemental eborn de recharge électrique

RÉSEAUX DE CHALEUR : pour créer et exploiter des réseaux publics de chaleur et de froid, sur sollicitation des communes avec un 1er projet de chaufferie biomasse et son réseau de chaleur en cours de construction

PCAET : Accompagnement des intercommunalités dans l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial : réalisation de diagnostic sur plusieurs thématiques en lien avec les compétences du SYANE (réseaux d'énergie, maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables)

TEPCV : Convention entre le SYANE et 3 Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte (Grand Annecy, Parc Naturel Régional des Bauges et Communauté de Communes du Genevois) afin de les accompagner sur le volet éclairage public à travers plusieurs actions : diagnostic du patrimoine, stratégie lumière, travaux de rénovation, sensibilisation